

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch abaisse à ‘BBB-(tun)’ la note nationale de la Compagnie Internationale de Leasing

Fitch Ratings - Londres/Tunis – 22 décembre 2011: Fitch Ratings a abaissé de ‘BBB(tun)’ à ‘BBB-(tun)’ la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) et confirmé sa note à court terme ‘F3(tun)’. Simultanément, l’agence a levé la surveillance négative sous laquelle ces notes avaient été placées. La perspective de la note nationale à long terme est stable. Une liste complète des notes concernées figure ci-dessous.

L’abaissement des notes de la CIL reflète la détérioration de son risque de crédit, ainsi que des indicateurs de qualité d’actifs et une liquidité plus faibles que ceux de certains de ses pairs, et un modeste niveau de capitalisation.

Fitch a placé les notes de la CIL sous surveillance négative le 1er juillet 2011 pour refléter ses interrogations sur la liquidité de la CIL en raison des difficultés que la société pourrait rencontrer pour se financer sur le marché obligataire local, mais aussi pour refléter ses inquiétudes sur l’affaiblissement de la qualité d’actifs de la CIL compte tenu de la dégradation de la conjoncture économique et politique tunisienne.

L’affaiblissement de l’environnement opérationnel en Tunisie a fortement affecté les indicateurs de qualité de crédit de la CIL qui se situent désormais en retrait de certains de ses pairs. Ses créances classées ont fortement augmenté au cours des neuf premiers mois de 2011, entraînant une hausse du taux de créances classées et du ratio créances classées nettes de provisions sur fonds propres. Le niveau de fonds propres de la CIL reste modeste dans l’absolu et en termes relatifs (avec un ratio Tier 1 de 12,1% à fin S1 2011) compte tenu de son profil de risque et se situe en retrait par rapport à certains de ses pairs.

Bien qu’affectés par le ralentissement de l’activité dans le secteur du crédit-bail, (-18% au S1 2011) et par la montée des impayés, les ratios de rentabilité de la CIL se sont maintenus à des niveaux acceptables au S1 2011 (résultat d’exploitation sur actifs moyens de 2,64% et résultat d’exploitation sur fonds propres moyens de 20,7%).

La CIL, qui n’est pas adossée à un groupe bancaire, est très dépendante des marchés financiers pour son financement, en particulier du marché obligataire local qui lui assure environ les deux-tiers de ses ressources. La liquidité de la CIL s’est resserrée au cours des neuf premiers mois de l’année 2011, suite à la quasi-fermeture du marché obligataire local depuis janvier 2011. Les sources de refinancement disponibles pour la CIL en cas d’urgence sont réduites, et la liquidité intrinsèque (ou capacité interne à générer des cash flows) de la CIL ne lui laisse qu’une étroite marge de manoeuvre en cas de scénario défavorable sur l’évolution des sources externes de liquidité.

Les notes s'établissent comme suit :

Note nationale à long terme : abaissée de BBB(tun)' à 'BBB-(tun)'; perspective Stable; surveillance négative levée

Note nationale à court terme : confirmée à 'F3(tun)'; surveillance négative levée

Note nationale de dette senior : abaissée de BBB(tun)' à 'BBB-(tun)'; surveillance négative levée

Note nationale de dette subordonnée : abaissée de 'BB+(tun)' à 'B+(tun)'; surveillance négative levée

Les critères applicables : 'Global Financial Institutions Rating Criteria, en date du 16 August 2011', 'Finance and Leasing Companies Criteria', en date du 12 décembre 2011 et 'National Ratings-Methodology Update', en date du 19 janvier 2011, sont disponibles sur www.fitchratings.com.

N.B. Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun)» pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, WWW.FITCHRATINGS.COM. LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par Fitch Ratings qui en assume l'entière responsabilité.